

Année académique 2025 - 2026

Département des Sciences, des Technologies et du Vivant

# Master en sciences de l'ingénieur industriel - biochimie

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél: +32 (0) 65 40 41 46 Fax: +32 (0) 65 40 41 56 Mail: tech.mons@helha.be

# 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE MB406 Génie biochimique I                                      |  |                          |      |  |  |  |  |
|---|--|--------------------------|------|--|--|--|--|
| Ancien Code   | TEFB1M06                               | Caractère Obligatoire    |      |  |  |  |  |
| Nouveau Code  | MIBM1060                               |                          |      |  |  |  |  |
| Bloc  | 1M                                     | Quadrimestre(s)          | Q1   |  |  |  |  |
| Crédits ECTS  | 3 C                                    | Volume horaire           | 30 h |  |  |  |  |
| Coordonnées des <b>responsables</b> et des intervenants dans l'UE | Philippe DASCOTTE (dascottep@helha.be) |                          |      |  |  |  |  |
| Coefficient de pondération  |  | 30                       |      |  |  |  |  |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification             |  | master / niveau 7 du CFC |      |  |  |  |  |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                             |  | Français                 |      |  |  |  |  |

## 2. Présentation

## Introduction

Etude d'opérations unitaires classiques de l'industrie

Génie de la réaction chimique: introduction aux réacteurs idéaux

Initiation au dimensionnement des appareillages

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 Identifier, conceptualiser et résoudre des problèmes complexes
  - 1.1 Intégrer les savoirs scientifiques et technologiques afin de faire face à la diversité et à la complexité des problèmes rencontrés
  - 1.4 Modéliser, calculer et dimensionner des systèmes
- Compétence 3 **Développer et appliquer les ressources techniques et technologiques liées au domaine de la biochimie** 
  - 3.3 Dimensionner, modéliser, extrapoler, à partir de l'échelle de laboratoire, en installations pilotes et/ou industrielles les procédés de transformation, de fermentation, ... des bioindustries, industries biotechnologiques, industries pharmaceutiques, agroalimentaires ...

#### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'enseignement de génie biochimique, l'étudiant sera capable de :

- -dimensionner les différents appareillages industriels,
- -boucler les bilans matériels et énergétiques autour des divers appareillages,
- -expliquer le fonctionnement des divers appareillages,
- -exploiter les différentes théories proposées à cet effet.

#### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEFB1M06A Génie biochimique I 30 h / 3 C

#### Contenu

Ecoulement dans les lits poreux

Opérations unitaires: filtration, fluidisation

Réacteurs idéaux

## Démarches d'apprentissage

Cours magistral et séances d'exercices

## Dispositifs d'aide à la réussite

Mise à disposition de résolutions d'applications

#### Sources et références

#### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus + scans des supports(pdf), fascicule d'exercices

## 4. Modalités d'évaluation

# **Principe**

La note finale sera établie à partir :

d'un examen écrit de théorie (30% de la note de l'AA, donc de l'UE) et d'exercices (70% de la note de l'AA, donc de l'UE)

Théorie/30+ Exercices/70 = Note globale/100

#### **Pondérations**

|                        | Q1        |     | Q2        |   | Q3        |     |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
|                        | Modalités | %   | Modalités | % | Modalités | %   |
| production journalière |           |     |           |   |           |     |
| Période d'évaluation   | Exe       | 100 |           |   | Exe       | 100 |

Exe = Examen écrit

## Dispositions complémentaires

Si l'étudiant(e) demande une note de présence lors d'une évaluation ou ne se présente pas à une évaluation, la note de PR ou PP sera alors attribuée à l'UE.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

En cas d'absences répétées et injustifiées à une activité obligatoire, les sanctions administratives prévues dans le REE seront appliquées

Référence au RGE

